

Communauté de Communes Moselle & Madon



ÉLABORATION D'UN
PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Café rencontre Diagnostic du PLUi 02.07.2019











Pourquoi un Café-Rencontre ? Des habitants au cœur du territoire et au centre du projet!

Objectif global : Co-construire le futur PLUi avec les habitants qui, par leur connaissance et leur vécu du territoire, en sont de réels experts.



Le **PLUi** (**P**lan **L**ocal d'**U**rbanisme **i**ntercommunal) est un document d'urbanisme qui porte les perspectives d'avenir de votre territoire pour les 10 prochaines années.

Il sert à quoi?

Il organise le développement urbain....

Il planifie les projets d'infrastructures....

Il préserve les espaces naturels et agricoles....

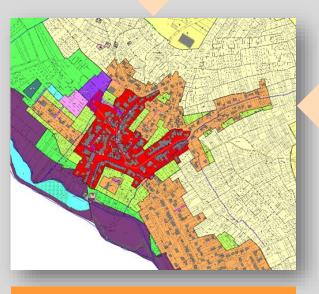
Il fixe les règles d'utilisation des sols et de construction en fonction des zones urbaines, naturelles et agricoles. **PLANIFICATION**

PROTECTION

GESTION

CAFÉ-RENCONTRE N°2

Pour vous un document d'urbanisme est déterminant grâce...



Mais pour en arriver là ...

Au zonage et son règlement

Il est nécessaire d'avoir :

- 1 diagnostic co-construit
- 1 ligne directrice des élus



PLUi

PLAN DE PRÉSENTATION

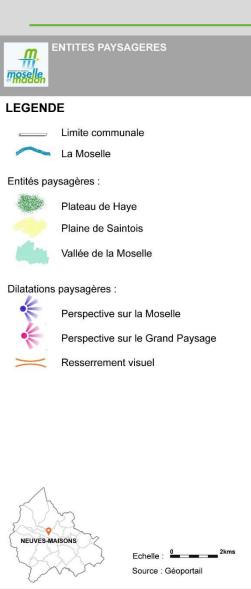
- 1. VOLET PAYSAGER ET URBAIN
- 2. VOLET SOCIO-ÉCONOMIQUE
- 3. VOLET HABITAT
- 4. VOLET ENVIRONNEMENTAL ET ÉCOLOGIQUE
- 5. VOLET CONCERTATION ET APPROCHE SOCIALE DU PLUI
- 6. SUITE DE LA PROCÉDURE

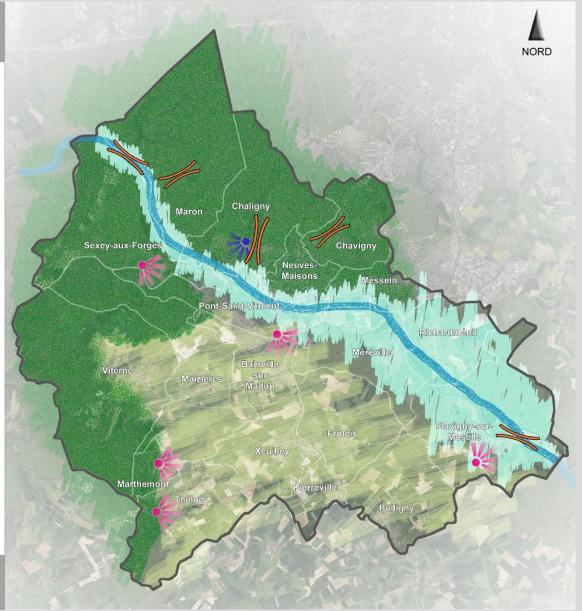
PLAN DE PRÉSENTATION

1. VOLET PAYSAGER ET URBAIN

- 2. VOLET SOCIO-ÉCONOMIQUE
- 3. VOLET HABITAT
- 4. VOLET ENVIRONNEMENTAL ET ÉCOLOGIQUE
- 5. VOLET CONCERTATION ET APPROCHE SOCIALE DU PLUI
- 6. SUITE DE LA PROCÉDURE

1. VOLET PAYSAGER ET URBAIN

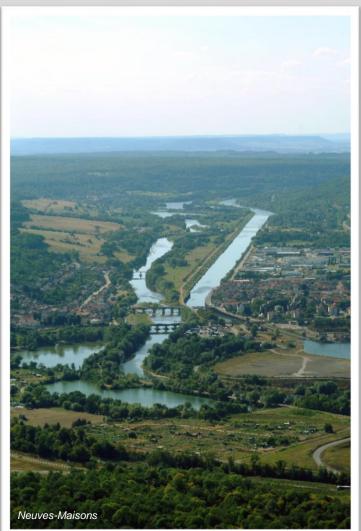






1. VOLET PAYSAGER ET URBAIN

LA VALLÉE DE LA MOSELLE



LE PLATEAU DE HAYE



La Plaine du Saintois



1. VOLET PAYSAGER ET URBAIN



MORPHOLOGIES URBAINES ET PAYSAGES

LEGENDE

Limite communale

Cours d'eau principaux

Situation géographique :



Commune de plaine / plaine alluviale



Commune de plateau / en belvédère



Commune en pied de coteaux / de coteaux



Commune tournée vers l'eau

Morphologie urbaine:



Village-rue



Village-tas

Evolution de la morphologie urbaine :



Destructuration / déformation



Dilatation plus ou moins importante



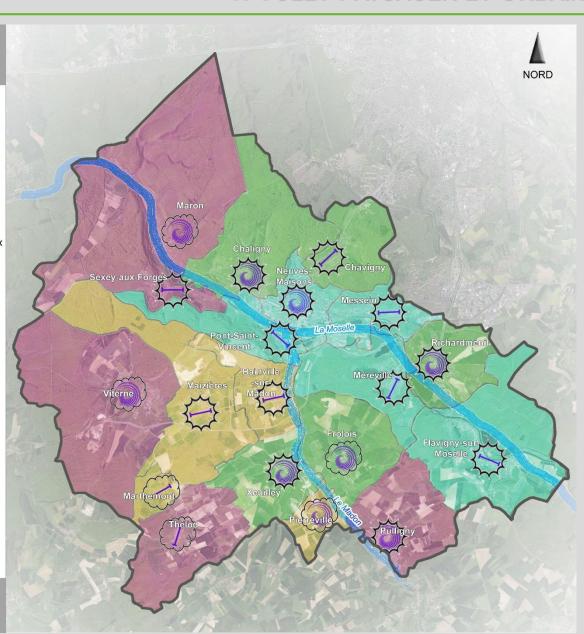
Echelle : Source : Géoportail











PLAN DE PRÉSENTATION

1. Volet Paysager et Urbain

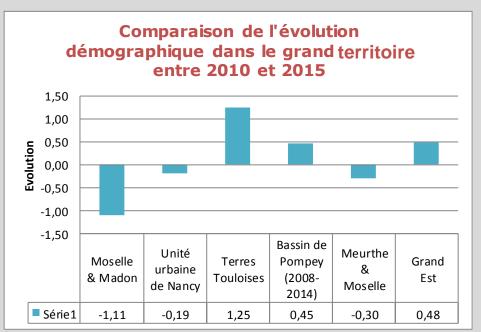
2. VOLET SOCIO-ÉCONOMIQUE

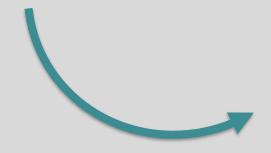
- 3. VOLET HABITAT
- 4. VOLET ENVIRONNEMENTAL ET ÉCOLOGIQUE
- 5. VOLET CONCERTATION ET APPROCHE SOCIALE DU PLUI
- 6. SUITE DE LA PROCÉDURE

2. VOLET SOCIO-ECONOMIQUE 2.1 DÉMOGRAPHIE

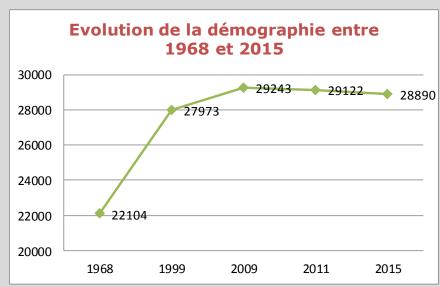


2. VOLET SOCIO-ECONOMIQUE 2.1 DÉMOGRAPHIE





Moselle & Madon aujourd'hui : Une démographie qui stagne et qui a même tendance à diminuer



2. VOLET SOCIO-ECONOMIQUE 2.1 DÉMOGRAPHIE



EVOLUTION DE LA POPULATION

LEGENDE

Périmètre PLUi et PLH

Limite communale

Limite de secteurs du PLH

Supérieure à 15%

Entre 5,1 et 10%

Entre 0,1 et 5%

Entre 0 et -5% Inférieure à -5%

- √ 1,11% de baisse démographique entre 2010 et 2015.
- √ 0.2% de variation annuelle de la population: +0,5% de solde migratoire et - 0,3% de solde naturel.
- ✓ Préconisations SCoT : croissance démographique de + 0.4% par an en augmentant de +10% le nombre d'entrants d'ici 2038 et en réduisant d'autant le nombre sortants

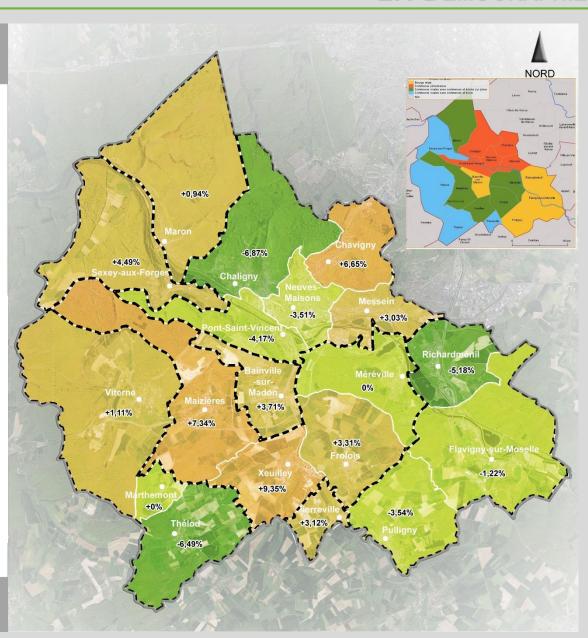
Source: INSEE 2018











2. VOLET SOCIO-ECONOMIQUE 2.1 DÉMOGRAPHIE



PROPORTION DES 15-44 ANS ET LEUR **EVOLUTION ENTRE 2010 ET 2015**

LEGENDE

Périmètre PLUi et PLH

Limite communale

Limite de secteurs du PLH

Part des 15-44 ans en 2015 :

Supérieure à 35%

Entre 30 et 35%

Inférieure à 30%

Evolution de la proportion des 15-44 ans entre 2010 et 2015

- ✓ Près de 33% des habitants ont moins de 45 ans : 18% ont moins de 14 ans et 15% ont entre 15 et 29 ans.
- ✓ Une diminution notoire des 15-29ans entre 2009 et 2014 (-8,70%).

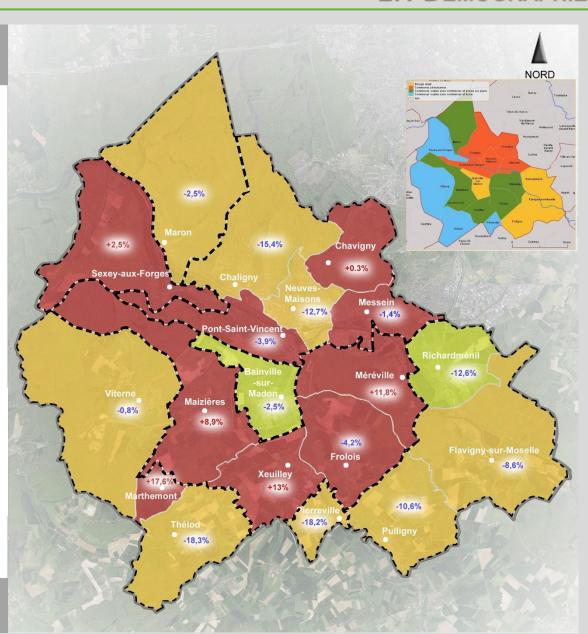
Source: INSEE 2018











2. VOLET SOCIO-ECONOMIQUE 2.1 DÉMOGRAPHIE



LEGENDE

Périmètre PLUi et PLH

Limite communale

---- Limite de secteurs du PLH

Part des 60 ans et plus :

Supérieure à 30%

Entre 25 et 30%

Entre 20 et 25%

Inférieure à 20%

+8,9% Evolution de la proportion des 60 ans et plus entre 2010 et 2015

- √ 27% de la population a plus de 60 ans.
- ✓ Augmentation de + 14,27% des 60-74 ans et de + 13,46% des plus de 75 ans entre 2009 et 2014.













2. VOLET SOCIO-ECONOMIQUE 2.1 DÉMOGRAPHIE

	ATOUTS	Opportunités
	la baisse de la démographie. Le maillage d'établissements scolaires permet au territoire de rester attractif.	 Grands projets en cours permettant d'encourager l'attractivité du territoire : Brabois Forestière, Cité scolaire inclusive, Centre Aquatique
	FAIBLESSES	MENACES
ı	marquée que pour la métropole nancéienne. Fuite des 15 – 29 ans.	 Baisse de la population ces dernières années. Démographie croissante dans les autres EPCI voisins de la métropole. Vieillissement de la population observé.

2. VOLET SOCIO-ECONOMIQUE 2.2 ECONOMIE



2. VOLET SOCIO-ECONOMIQUE 2.2 ECONOMIE

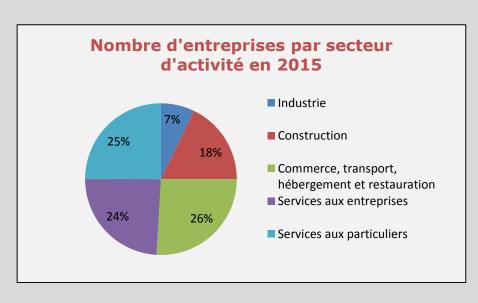
Une image industrielle...

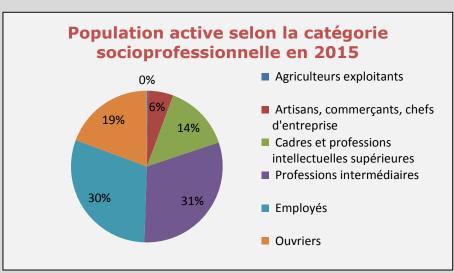




- ✓ 17% des postes salariés proposés par la CCMM
- √ 7% des établissements actifs

... mais activités diversifiées et innovantes





2. VOLET SOCIO-ECONOMIQUE 2.2 ECONOMIE



REPARTITION DU TISSU ECONOMIQUE SUR LE TERRITOIRE

LEGENDE

Limite communale

4

Zone commerciale



Zone artisanale



Zone tertiaire



Zone industrielle

- *
- 1. Cap Filéo
- 2. Espace d'activités de la Filature
- 3. Espace artisanal du Champ le Cerf
- 4. Parc industriel Moselle Rive Gauche
- 5. ZA du Breuil
- 6. Zone du Plateau
- 7. Parc d'activités de Frolois
- 8. Parc d'activités de Brabois Forestière



Grands établissements pourvoyeurs d'emplois

Potentiels économiques :



Foncier disponible



Locaux disponibles



Réserve foncière ou potentiel de reconversion



Echelle : 0 2kms

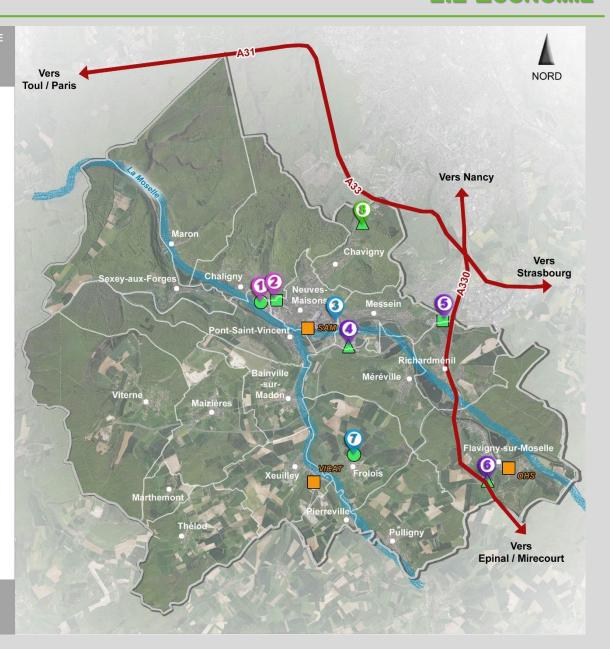
Source : Géoportail





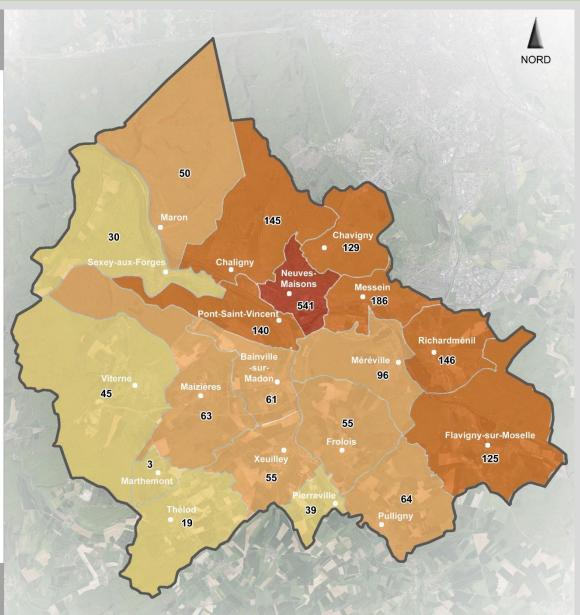






2. VOLET SOCIO-ECONOMIQUE 2.2 ECONOMIE

NOMBRE D'ETABLISSEMENTS ACTIFS AU 31.12.2015 **LEGENDE** Communauté de Communes Moselle et Madon - PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL Limite communale Entre 0 et 49 Entre 50 et 99 Entre 100 à 499 Supérieur à 500 CC Moselle Madon: 1 977 Terres de Lorraine: 7 366 Meurthe- et-Moselle: 53 764 Grand Est: 470 830 NEUVES-MAISONS Echelle : Source : INSEE ESpace & TERRitoires



2. VOLET SOCIO-ECONOMIQUE 2.3 TOURISME



2. VOLET SOCIO-ECONOMIQUE 2.3 TOURISME



LEGENDE

Limite communale

Identification de la présence d'équipements par commune:



Halte fluviale



Hôtel



Gîte et chambre d'hôte



Site touristique



Tronçon cyclable



Tronçon non cyclable (route à faible trafic ou "échappée bleue")



Véloroute des Boucles de la Moselle



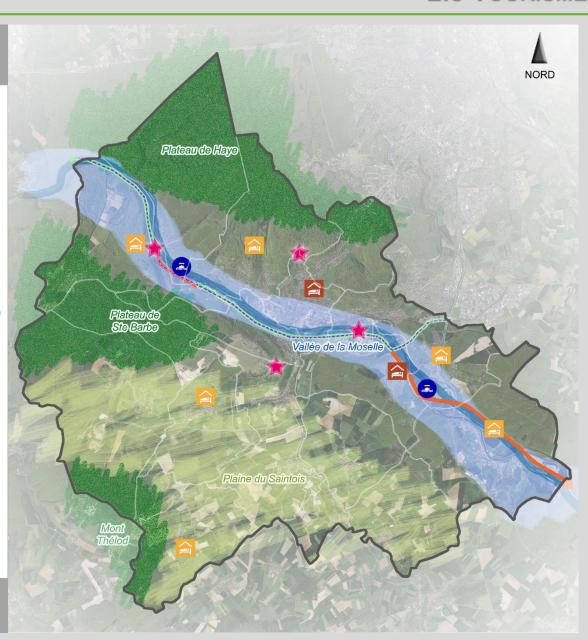
Source : Site de la Maison du tourisme Terres de Lorraine











2. VOLET SOCIO-ECONOMIQUE 2.3 TOURISME



Terroir







Tourisme de nature



Tourisme fluvial



Cyclotourisme







Tourisme de loisirs et culturel



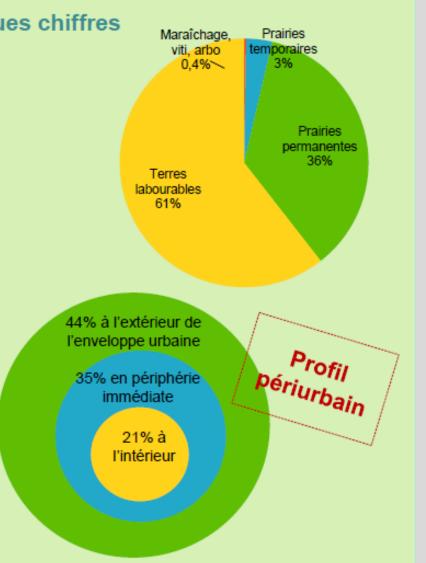


Les exploitations agricoles en quelques chiffres :

- 52 exploitations agricoles (66 en 2010 selon le RA)
- 48 ans d'âge moyen pour les chefs d'exploitation (38 ans sur le département)
- 72% des chefs d'exploitation en place depuis plus de 10 ans.
- 3 créations d'exploitation sur les 5 dernières années 4% en AB (6,8% dans le 54)

Les exploitations agricoles en quelques chiffres

- ✓ SAU totale: 7030 ha
- √ 146 ha de SAU moyenne par exploitation (99 ha pour le département)
- ✓ 286 bâtiments pour 50 exploitations agricoles
- Aucun siège d'exploitation ni bâtiment agricole à Chavigny, Maron, Marthemont, Messein, Richardménil.

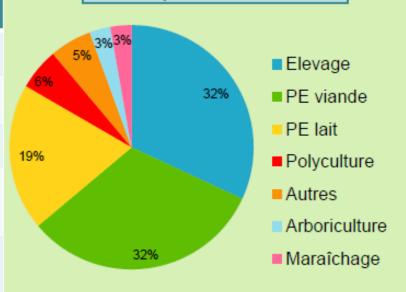


Les ateliers de production
Orientations technico-économiques et occupation du territoire

SAU moyenne en fonction de l'orientation technico-économique

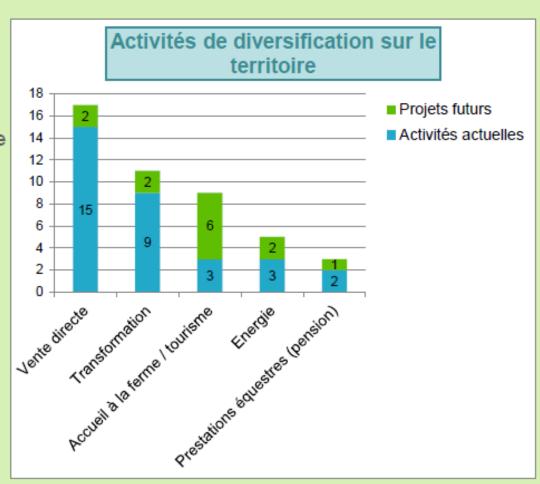
Polyculture	207 ha
Polyculture-élevage	192 ha
Elevage	22 ha
Arboriculture – viticulture	7 ha
Maraîchage –arboriculture	2 ha

Répartition des ateliers de production



Les activités de diversification

- √ 38% des exploitations diversifiées
 - √ (20% dans le 54)
- ✓ La vente directe représente 47% des activités de diversification



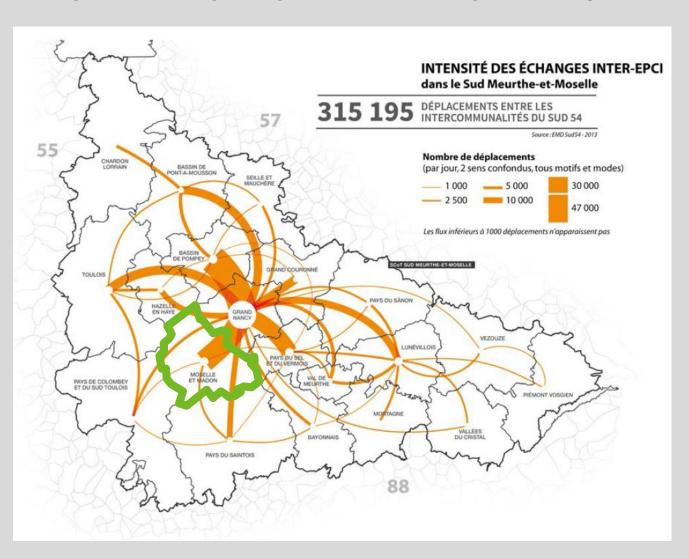
territoire.

2. VOLET SOCIO-ECONOMIQUE **ECONOMIE & TOURISME**

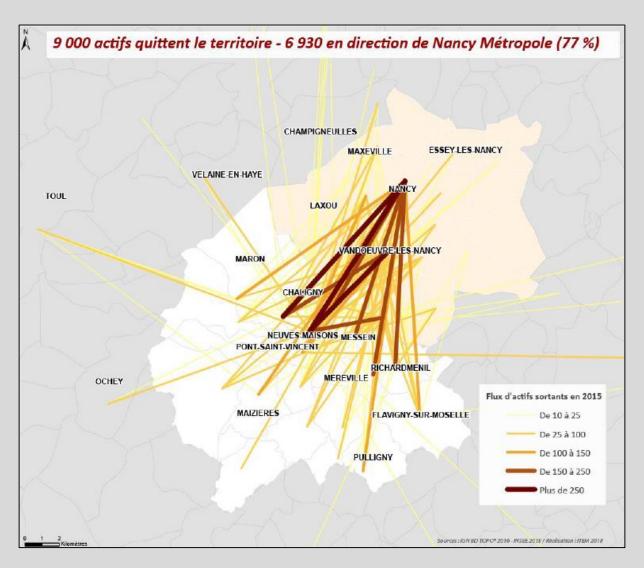
ATOUTS	O PPORTUNITÉS
 Bonne desserte du territoire : axes routiers majeurs, voie ferrée, voie fluviale. Concentration des établissements aux portes de la métropole favorable à la mutualisation des flux ou à l'économie circulaire. Cadre paysager et hydrographique favorable au développement des activités de loisirs et de tourisme. 	 Déploiement du pôle de Brabois et développement de Brabois Forestières permettant de diversifier les activités et d'inscrire le territoire dans l'innovation. Projet du Port de Neuves-Maisons qui pourrait permettre l'implantation de nouvelles entreprises. Diversification de l'agriculture permettant de développer de nouvelles activités.
FAIBLESSES	MENACES
 Ralentissement de l'attractivité du territoire. Carences dans la répartition des équipements et services à l'échelle du territoire. 	 Concurrence avec d'autres EPCI voisins. Forte concurrence des territoires voisins en ce qui concerne l'hébergement touristique.



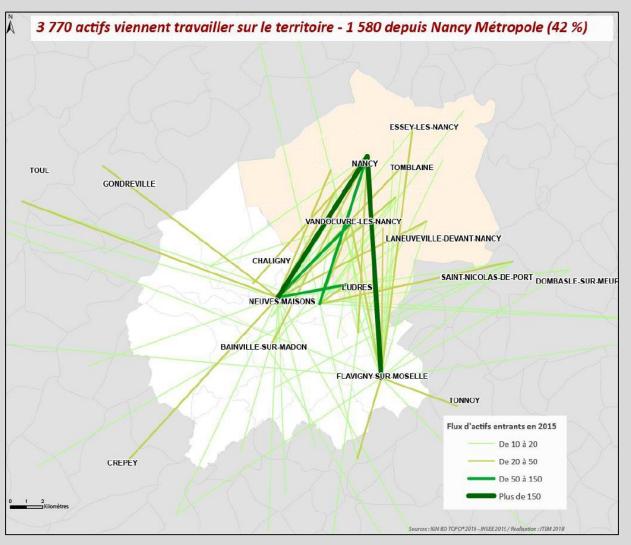
Des déplacements principalement vers/depuis Nancy



Des flux d'actifs sortants principalement dirigés vers Nancy

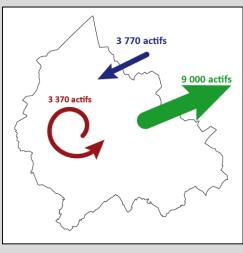


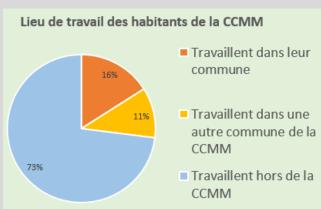
Des flux d'actifs entrants principalement dirigés vers Neuves-Maisons et Flavigny-sur-Moselle

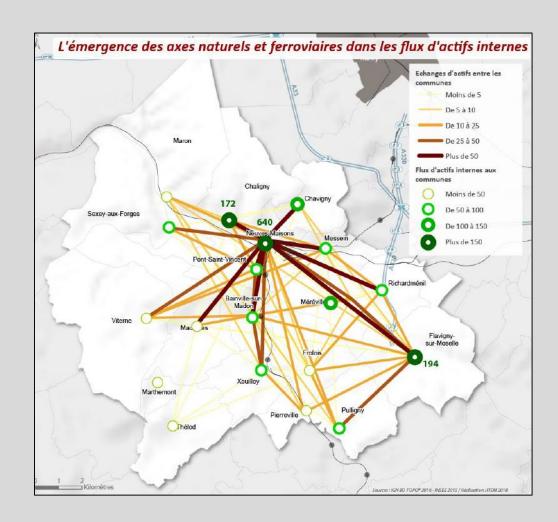


Une majorité d'actifs qui quittent le territoire.

Des flux d'actifs internes majoritairement dirigés vers Neuves-Maisons.







2. VOLET SOCIO-ECONOMIQUE 2.5 DÉPLACEMENTS, TRANSPORTS & MOBILITÉS



LEGENDE

Ligne urbaine (WW



Ligne interurbaine Tel-



Ligne périurbaine Sub-Ouest Pont-Saint-Vincent - CHU Brabois

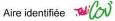
Ligne TER

06A Nancy - Pont-Saint-Vincent

Ligne routière vers Ceintrey

Les aires de covoiturage sur le territoire :





Autre aire de covoiturage connue

Source: ITEM / CCMM

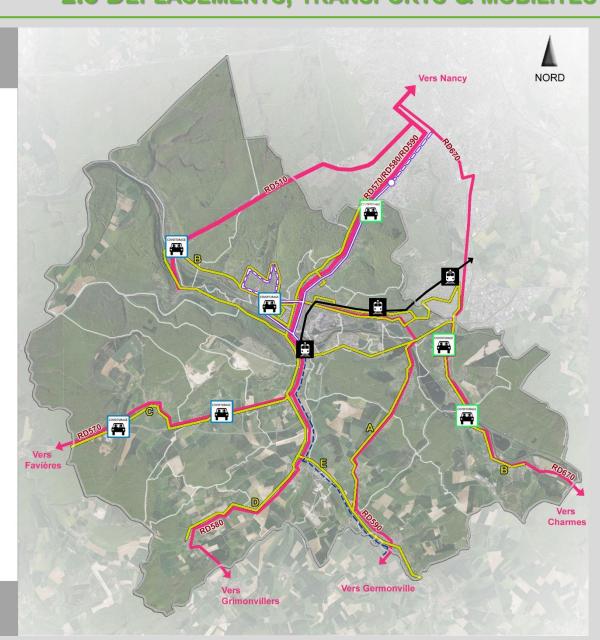












ATOUTS	O PPORTUNITÉS
Bonne desserte du territoire par les grands axes. Transports en communs gratuits sur le territoire. Liaisons assurées avec le réseau STAN et la métropole.	 Développement d'une application à l'échelle du Grand Est permettant de faciliter l'information voyageur et d'encourager le covoiturage. Enquête déplacements au sein de la CCMM, réseau propre.
FAIBLESSES	MENACES
Contraintes topographiques freinant l'utilisation de modes actifs. Trajets vers la métropole mal adaptés (horaires, nombre de correspondance) ne permettant pas de se passer de voiture. Voies cyclables encore mal développées. Liaisons ferroviaires sous utilisées au quotidien.	 Motorisation des ménages entrainant des problématiques de stationnement dans les centres : menace pour la sécurité routière et la sécurité des piétons et cyclistes.

PLAN DE PRÉSENTATION

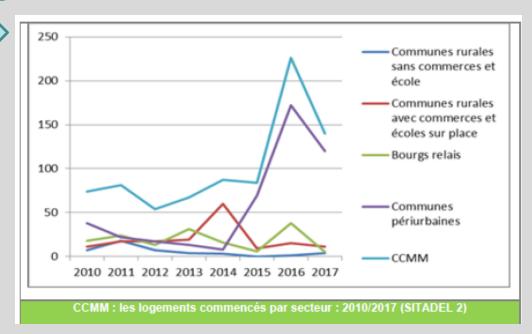
- 1. VOLET PAYSAGER ET URBAIN
- 2. VOLET SOCIO-ÉCONOMIQUE
- 3. VOLET HABITAT
- 4. VOLET ENVIRONNEMENTAL ET ÉCOLOGIQUE
- 5. VOLET CONCERTATION ET APPROCHE SOCIALE DU PLUI
- 6. SUITE DE LA PROCÉDURE

PLH : adapter les réponses logements aux évolutions des besoins

Produire 160 logements par an

Un rythme en-deçà de l'objectif Entre 2010 et 2015 : 70 à 80 nouveaux logements par an.

Entre 2010 et 2017 : 102 nouveaux logements par an.



Rythmes de construction différenciés selon les secteurs

2016 : 220 logements, dont 112 à Messein (Les Milleries)

Des logements majoritairement construits dans les communes périurbaines

Entre 2014 et 2017 : 150 nouveaux logements créés par an

3. VOLET HABITAT



LOGEMENTS VACANTS

LEGENDE

Limite communale

Proportion des logements vacants :

Supérieure à 7%

Entre 5% et 7%

Inférieur à 5%

- Evolution de la vacance entre 2010 et 2015
- ✓ CCMM: 6,8% en 2015 √ Taux de fluidité du parc

MAIS

- ✓ Des communes où le taux est supérieur à 7%.
- √ Une vacance qui croit dans la majorité des communes.



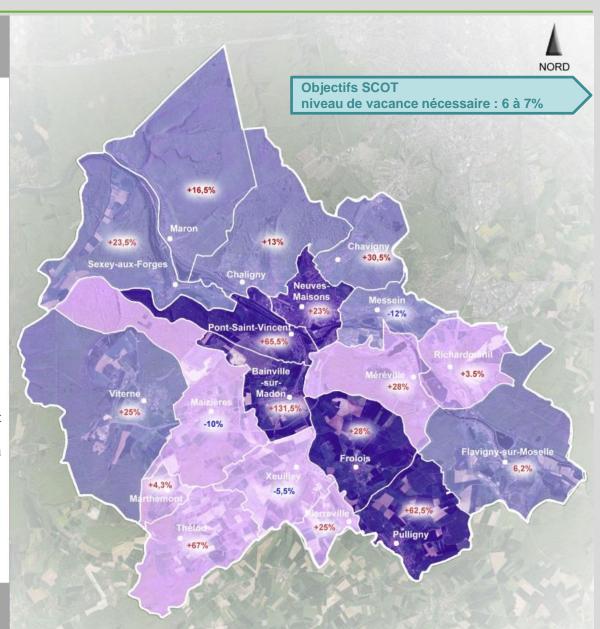












Communauté de Communes Moselle et Madon - PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

EVOLUTION DE LA PART DES APPARTEMENTS DANS LE PARC DE LOGEMENT ENTRE 2011 ET 2015

LEGENDE

Périmètre PLUi et PLH

Limite communale

Limite de secteurs du PLH

Part des appartements dans le parc de logements en 2015:

Supérieure à 20%

Entre 10% et 20%

Inférieure à 10%

Nombre d'appartements créés 0,22 entre 2011 et 2015 pour un logement créé

- √ 81% de maisons
- √ 19% d'appartements



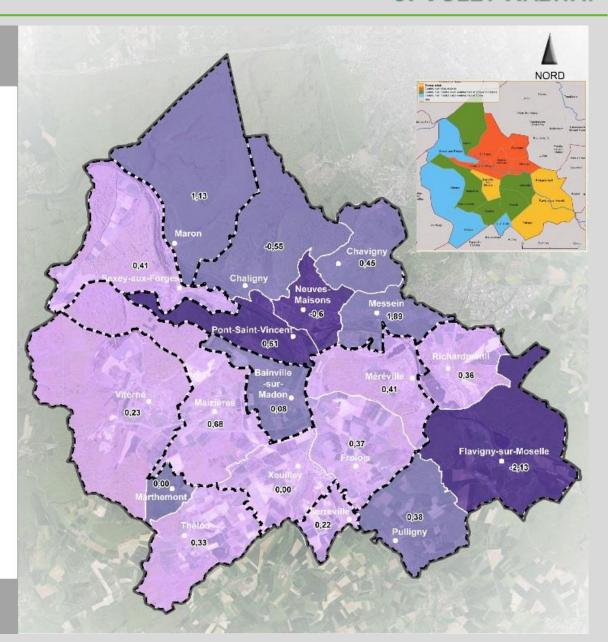
Source : INSEE 2018

ESpace a TERRitoires.











PROPORTION DES LOGEMENTS LOCATIFS PRIVES DANS LE PARC DE LOGEMENTS EN 2015

LEGENDE

- Périmètre PLUi et PLH

Limite communale

---- Limite de secteurs du PLH

Part des logements locatifs privés en 2015 :

Supérieure à 15%

Entre 10% et 15%
Inférieure à 10%

Nombre de logements locatifs privés en 2015

- √ 77% de propriétaires
- √ 21% de locataires
- ✓ Un parc de logements qui contraint le cycle résidentiel des ménages.

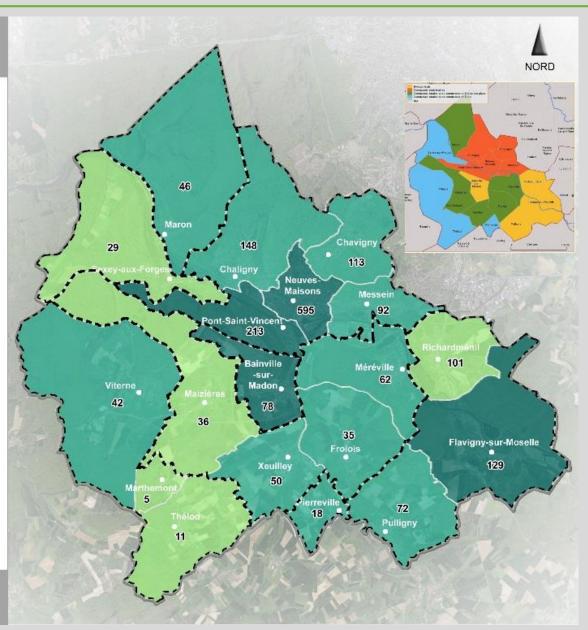












MRSSIGN

REPARTITION DE PRIX DES TERRAINS EN 2018 (€/M²)

LEGENDE

Périmètre PLUi et PLH

Limite communale
Limite de secteurs du PLH

Supérieure à 150€/m²

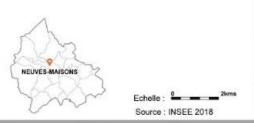
Entre 100 et 150€/m²

Entre 50 et 99€/m²

Inférieur à 50€/m²
non communiqué

23 609€ Prix médian des terrains en 2018 (en €/m²)

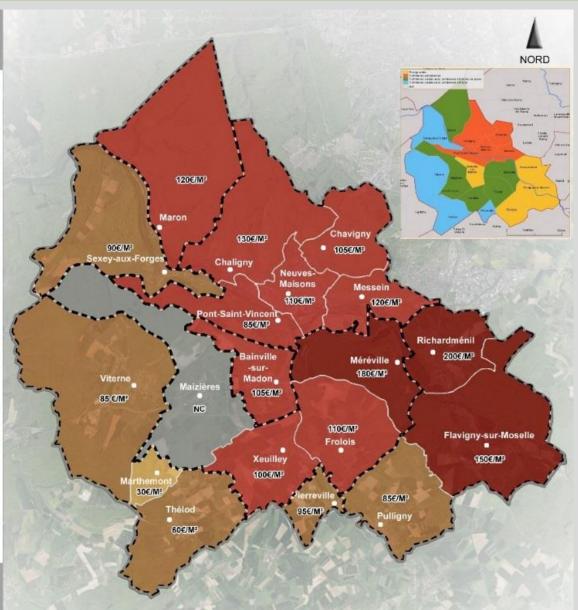
✓ Influence de la métropole : des terrains chers, inadaptés aux locaux.











Moselle et Madon - PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Communauté de Communes



PROPORTION DES LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX DANS LE PARC DE LOGEMENTS EN 2015

LEGENDE

- Périmètre PLUi et PLH
- Limite communale
- Limite de secteurs du PLH

Part des logements locatifs sociaux en 2015 :

- Supérieure à 10%
- Entre 5% et 10%
- Entre 2% et 4,9%
- Inférieure à 2%
- Nombre de logements locatifs sociaux en 2015
- ✓ Une offre en locatif social limitée
- √ Une offre mal adaptée ménages modestes

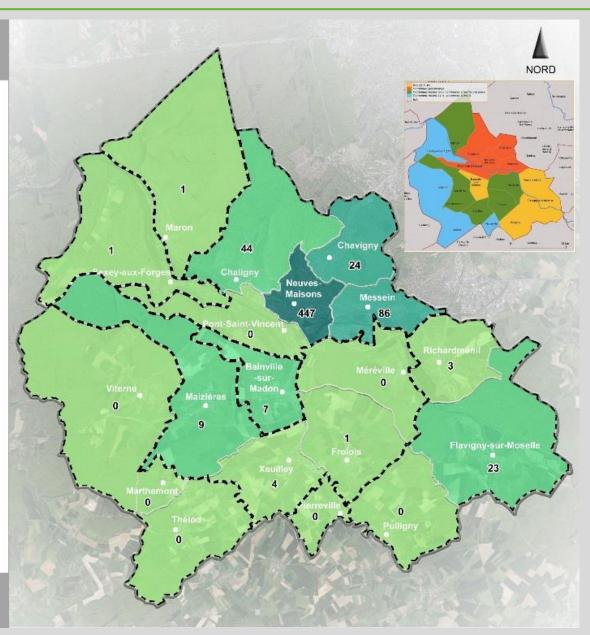












ATOUTS OPPORTUNITÉS Situation périurbaine qui renforce Redéploiement des formations de l'attractivité du territoire l'enseignement supérieur à Brabois Vacances faible à l'échelle du territoire, permettant d'attirer une population jeune sur le territoire et de diversifier la bien que croissante Nombreuses opérations de réhabilitation typologie de logement : OPAH, Bourg-structurant, travaux Projet de la cité inclusive permettant d'amélioration... d'attirer des ménages avec enfants Augmentation du rythme de la correspondant aux grands logements construction neuve dans les communes existants rurales qui permet de limiter le vieillissement de la population **MENACES FAIBLESSES** Manque de diversité dans la typologie de Des opérations en cours qui tendent à accueillir la même population périurbaine logements Logements peu accessibles aux foyers Influence de la métropole qui tend à faire modestes augmenter le prix du foncier

PLAN DE PRÉSENTATION

- 1. Volet Paysager et Urbain
- 2. VOLET SOCIO-ÉCONOMIQUE
- 3. VOLET HABITAT
- 4. VOLET ENVIRONNEMENTAL ET ÉCOLOGIQUE
- 5. VOLET CONCERTATION ET APPROCHE SOCIALE DU PLUI
- 6. SUITE DE LA PROCÉDURE



Un territoire riche en milieux naturels et déjà bien protégé

Un territoire connu et bien protégé :

Dispositifs existants:

- ✓ Zones Natura 2000
- ✓ Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)
- ✓ Espaces Naturels Sensibles du Département de Meurthe-et-Moselle
- ✓ Zones humides remarquables du SDAGE Rhin-Meuse
- ✓ Sites du Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine
- ✓ Forêt de Haye en Forêt de Protection
- ✓ Schéma Régional de Cohérence Ecologique de Lorraine (SRCE)
- √ Réservoirs de biodiversité à l'échelle du SCOT Sud 54
- ✓ APPB du Plateau Sainte-Barbe
- **√** ...

Mesures politiques (inter)communales mises en œuvre :

- ✓ Accompagnement des porteurs de projet pour reconquérir les côteaux et limiter leur enfrichement
- ✓ Programme « Une haie pour la biodiversité »
- ✓ Mise en place des « Vergers conservatoires de Moselle et Madon »
- ✓ Etablissement d'un plan de paysage

Communauté de Communes Moselle et Madon - PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

4. VOLET ENVIRONNEMENTAL ET ÉCOLOGIQUE



SRCE LORRAINE

LEGENDE

Périmètre de la CCMM

Réservoirs de biodiversité :

Réservoirs corridors

Réservoirs surfaciques

Corridors écologiques :

/// Milieux alluviaux et humides

/// Milieux forestiers

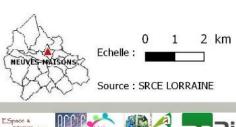
Milieux herbacés thermophiles

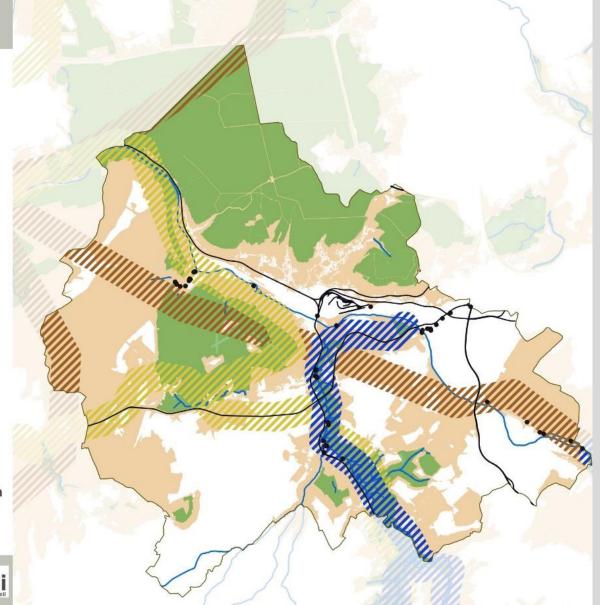
Perméabilités :

Zones de forte perméabilité

Obstacles à la fonctionnalité des continuités écologiques :

Barrages, grilles, turbines, seuils en rivière
 Infrastructures linéaire impactantes
 (routes, chemins de fer)





Bilan global:

- Un territoire relativement bien protégé
- Une majorité des espaces à enjeux est déjà couverte par des zones de protection
- Des enjeux sur pelouses liés aux carrières
- Un enfrichement des côteaux
- Petite problématique avec le Castor d'Europe
- Descente du grand gibier dans les villages

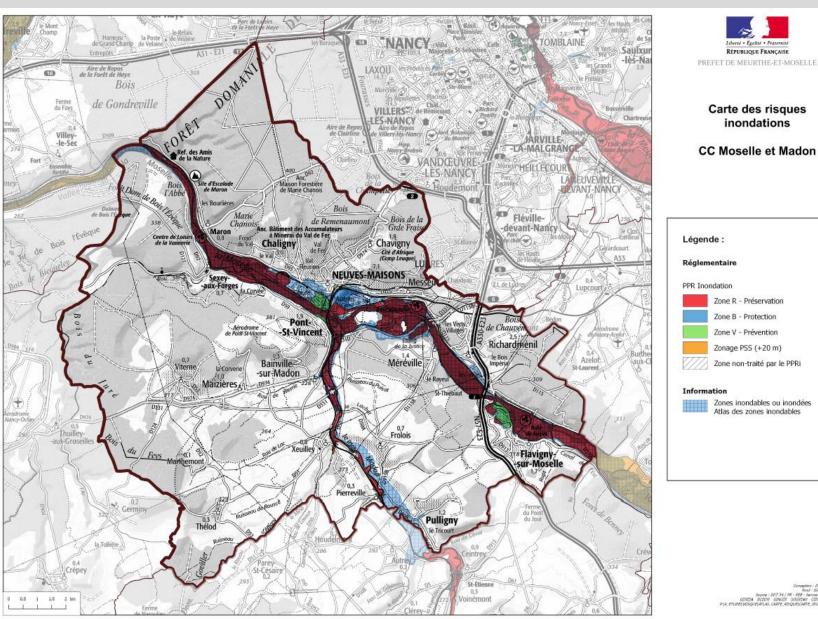
Axes de réflexion avancés :

- Continuer de protéger les zones naturelles remarquables
- Reconquête des côteaux et des vergers
- Valorisation d'une des forces du territoire : la forêt
- Protection des cours d'eau et des surfaces en eau

Dispositifs existants:

- ✓ PPR Inondations
- ✓ PPR Mouvements de terrain
- ✓ Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations
- ✓ Etudes et cartographie Aléas Minier entre 2005 à 2014
- ✓ Cartographie des sols et des sites pollués (BASOL)

. .



П-1.1



Bilan global:

- ✓ Des risques sur le territoire relativement bien connus (nombreuses études réalisées ou en cours)
- ✓ Des risques inondations prédominant liés à la Moselle et au Madon
- ✓ Peu de risques technologiques par rapport aux surfaces industrielles
- ✓ Une mauvaise qualité de l'air (particules fines et gaz à effet de serre)
- ✓ Une pollution sonore liée aux infrastructures routières et ferroviaires

Axes de réflexion avancés :

- ✓ Intégrer ces risques au développement du territoire
- ✓ Penser aux futurs risques (ex : incendie avec enfrichement des versants, réchauffement climatique)
- ✓ Encourager les projets alternatifs aux véhicules personnels
- ✓ Autoriser les dispositifs permettant l'utilisation des énergies propres
- ✓ Contrôler les émissions polluantes du secteur industriel et agricole

ATOUTS	O PPORTUNITÉS
De nombreux milieux naturels Des milieux naturels variés Une bonne protection des milieux intéressants L'eau comme richesse environnementale Des cours d'eau et des zones humides associés Masse forestière « récréative »	 Vergers et coteaux à valoriser L'eau comme axe de développement L'eau comme énergie
FAIBLESSES	MENACES
Enfrichement des coteaux Risques d'inondation Qualité de l'air	 Sur les surfaces prairiales (cultures et l'enfrichement) Sur la préservation des pelouses sèches (développement des carrières) Sur la qualité chimique et écologique des cours d'eau

PLAN DE PRÉSENTATION

- 1. VOLET PAYSAGER ET URBAIN
- 2. VOLET SOCIO-ÉCONOMIQUE
- 3. VOLET HABITAT
- 4. VOLET ENVIRONNEMENTAL ET ÉCOLOGIQUE
- 5. VOLET CONCERTATION ET APPROCHE SOCIALE DU PLUI
- 6. SUITE DE LA PROCÉDURE

5. VOLET CONCERTATION ET APPROCHE SOCIALE DU PLUI

Une démarche constructive pour des échanges de qualité

Une expression encadrée par un dispositif participatif

- ✓ Un 1er café-débat pour informer les habitants et les mettre au travail.
- ✓ 2 ateliers de concertation: 1 atelier « TVB », 1 atelier « Jeunes ».
- ✓ 3 balades urbaines: Xeuilley (ruralité), Richardménil (nuit et équipements), Messein-Neuves-Maisons (liaisons douces, services et commerces).
- √ 19 entretiens individuels avec les élus municipaux.

Une participation de qualité mais un peu décevante en nombre

- ✓ Bonne participation lors du café-débat (environ 30 personnes) mais moins importante pour les diverses actions (15 personnes en moyenne).
- ✓ Des discussions globalement riches et constructives.

Des participants représentatifs des habitants de la CCMM?

- ✓ Une part importante de retraités mais une participation intéressante de jeunes.
- ✓ Des participants impliqués dans la vie de leur territoire.
- ✓ Une perception plutôt homogène du territoire.

5. VOLET CONCERTATION ET APPROCHE SOCIALE DU PLUI 5.1 PORTRAIT DU TERRITOIRE

Est Republicani 0302 19

14 BANLIEUE SUD

PULLIGNY

PLUi : entre territoire et paysage



Les participants ont partagé leurs points de vue, parfois différents.

Dans le cadre de la concertation publique, la communauté de communes a fait le choix de mettre en place une démarche participative en associant les citoyens à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) dès son lancement.

L'atelier création à Pulligny fut donc un temps d'échange et de propositions à partir de photos dédié au thème de l'environnement et des paysages : préservation et valorisation des coteaux, des vallées de la Moselle et du Madon et de la biodiversité.

Trois bureaux d'études ont été engagés pour l'élaboration du PLUi avec 3 volets distincts : un volet urbanisme, un pour l'élaboration du diagnostic environnemental et une sociologue afin de faire le lien entre les bureaux.

Lors de la présentation des réssources du territoire, l'intérêt de tous est de faire le lien entre territoire et paysage avec un constat unanime, ce territoire, comprend les usines, devenues point de repère et témoins d'histoire local et nécessité économique pour les habitants.

Avec pour exemple les carriè-

res de Xeuilley devenu site naturel sensible avec des espèces animales protégées.

Uenjeu principal, pour les personnes présentes, étant de préserver la typicité des villages lorrains tout en intégrant les lotissements, devenus incontournables et trouver un juste équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels sans altérer celui des générations futures.

Coté ados

Puisqu'ils sont la génération future, les animateurs ados de la CCMM proposent un jeu de piste la première semaine des vacances scolaires autour de la vision du territoire par les ados (habitat, espaces publics et équipements).

5. VOLET CONCERTATION ET APPROCHE SOCIALE DU PLUI 5.1 PORTRAIT DU TERRITOIRE

Un territoire qui jouit d'une bonne image

Un beau cadre de vie

✓ Un territoire au vert qui bénéficie d'un bel ancrage dans la nature (forêts, coteaux, cultures, vergers) et d'une présence de l'eau importante.

✓ De beaux villages avec une richesse patrimoniale (maisons de caractère, petit patrimoine rural...) et une présence agréable de l'eau et de la nature.

✓ Un plébiscite des paysages verts, de type naturel.

Un territoire où il fait bon vivre

- ✓ Grâce à son esprit villageois et aux solidarités existantes.
- ✓ Grâce à une vie associative et municipale dynamique, même si les ados regrettent un manque d'activités destinées à leur âge.
- ✓ Grâce à la présence d'un vrai bassin de vie.
- ✓ Grâce à une situation géographique stratégique.

Des habitants attachés à leur territoire et à son identité traditionnelle.

5. VOLET CONCERTATION ET APPROCHE SOCIALE DU PLUI 5.1 PORTRAIT DU TERRITOIRE

Mais un territoire où l'on peut se sentir isolé

Des villages dont on regrette qu'ils deviennent dortoirs

- ✓ A cause d'un appauvrissement de la vie sociale lié aux transformations de la vie moderne.
- ✓ A cause d'un manque d'investissement des plus jeunes dans les associations.
- ✓ A cause d'un manque d'unité et de cohésion au sein des communes.

Un bassin de vie moins vivant

- ✓ Un territoire qui voit diminuer ses équipements, services et commerces.
- ✓ Des commerces que l'on sent fragiles.
- ✓ Une proximité avec Nancy préjudiciable pour l'attractivité commerciale du territoire.

Des jeunes qui ne se sentent pas assez écoutés

- ✓ Un manque d'activités et d'équipements sportifs et des équipements pas assez entretenus.
- ✓ Un manque d'activités et de loisirs intergénérationnels.
- ✓ Des jeunes qui ne se sentent pas suffisamment considérés par les adultes.

5. VOLET CONCERTATION ET APPROCHE SOCIALE DU PLUI 5.1 PORTRAIT DU TERRITOIRE

Des conditions de circulations à optimiser

Un territoire qui offre un beau maillage de liaisons douces

- ✓ Un territoire reconnu pour la qualité de ses déplacements doux.
- ✓ Des déplacements doux d'abord à valeur récréative et ensuite écologique.
- ✓ Mais des ruptures dans les circuits et des endroits dangereux.

Des transports en commun indispensables mais perfectibles

- ✓ Le T'MM: un service plébiscité par les habitants, surtout les jeunes et les retraités.
- ✓ Un service moins emprunté par les actifs à cause des fréquences et des connexions qui rendent les trajets longs.

Un territoire où la voiture est encore trop présente

- ✓ Des conditions de circulation très difficiles aux heures de pointe et un manque de fluidité des déplacements sur le territoire.
- ✓ Des traversées ce village trop routières et dangereuses.
- ✓ Une présence de la voiture qui nuit à l'environnement et à la qualité de vie.

5. VOLET CONCERTATION ET APPROCHE SOCIALE DU PLUI 5.1 PORTRAIT DU TERRITOIRE

Une communauté de communes dynamique mais qui peut encore gagner en solidarité

Une communauté de communes qui fait sens

- ✓ Une CC qui fait l'objet d'une bonne appropriation par ses habitants.
- ✓ Une CC très dynamique qui met au cœur de son fonctionnement le projet.
- ✓ Des services dont on salue les compétences et le rôle d'appui et de conseil et un exécutif qui joue le rôle de locomotive.

Une communauté de communes jugée parfois trop technocratique

- ✓ Un outil de gestion jugé parfois lourd et complexe pour de petites communes.
- ✓ Une redistribution des compétences qui ne paraît pas toujours logique.
- ✓ Des intérêts que l'on sent parfois plus partisans ou individuels.

Une communauté de communes traversée par certains clivages

- ✓ Un clivage important entre la conurbation et les villages.
- ✓ Une méfiance à l'égard de la CC et de son poids toujours plus important face aux communes.
- ✓ Une frange du territoire tournée vers un autre bassin de vie.



Préserver les spécificités du territoire et son identité

- En valorisant l'image des différentes communes par une mise en valeur de leur singularité
- En favorisant les échanges entre les communes et à l'intérieur des communes
- Grâce à l'organisation de plus d'activités et événements, surtout intergénérationnels.
- Grâce à une plus grande mutualisation des services et du matériel au sein de la CC.
- Grâce à l'amélioration des liaisons douces et à une meilleure organisation des transports.
- En préservant le patrimoine architectural et traditionnel des villages
- Par un travail plus fin de connexion et d'harmonisation des nouvelles constructions.
- En préservant l'esthétique traditionnelle des villages et en limitant l'étalement urbain.
- En protégeant et valorisant le patrimoine vert
- Par une protection de certains éléments tels les coteaux, les vergers, la forêt et par une mise en valeur d'autres (les bords de Moselle à certains endroits, les gravières...)
- Pour rendre le patrimoine vert plus vivant et créer des lieux de sociabilité autour de sa valorisation.

Préserver la vitalité du territoire en développant de nouvelles activités et services

- En consolidant l'offre de services et de commerces
- Stimuler l'offre commerciale en favorisant l'installation de nouveaux commerces.
- Créer des espaces multi-services qui favorisent la rencontre.
- Renforcer les activités et équipements pour les adolescents.
- Réfléchir au bien-vieillir sur le territoire
- Renforcer l'offre de soins et de services à la personne.
- Penser l'offre en logements en termes de parcours résidentiels.
- Proposer une offre en logements plus variée pour favoriser la mixité.

Améliorer toutes les circulations

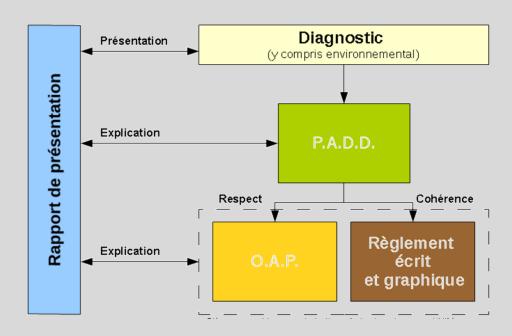
- Travailler sur la fluidité de la circulation
- Encourager les déplacements alternatifs à la voiture en réajustant horaires, fréquence et connexion du T'MM.
- Communiquer davantage en direction des retraités pour les encourager à prendre le T'MM et à découvrir les équipements du territoire.
- Encourager le co-voiturage par une gestion intercommunale.
- Créer davantage de liaisons douces de qualité et sécurisées
- Boucler les circuits de liaisons douces et créer de nouvelles liaisons, notamment en direction de Nancy.
- Réaménager les axes structurants pour qu'ils deviennent des rues vivantes et réinvesties par les piétons.

PLAN DE PRÉSENTATION

- 1. VOLET ENVIRONNEMENTAL ET ÉCOLOGIQUE
- 2. Volet Paysager et Urbain
- 3. VOLET SOCIO-ECONOMIQUE
- 4. VOLET HABITAT
- 5. VOLET CONCERTATION ET APPROCHE SOCIALE DU PLUI
- 6. SUITE DE LA PROCÉDURE

LA SUITE DE L'ÉTUDE : LE PADD

- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) expose le projet politique répondant aux besoins et aux enjeux du territoire intercommunal.
- Le PADD est la « clef de voûte » du PLUi.



- Le PADD n'est pas directement opposable aux permis de construire ou aux opérations d'aménagement, mais le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation, eux opposables, constituent la traduction des orientations qui y sont définies.
- Les pièces du PLUi qui ont une valeur juridique (orientations d'aménagement et règlement graphique & littéraire) doivent être cohérentes avec lui et, en toute logique, doivent découler du PADD.

LA SUITE DE L'ÉTUDE : LE PADD

Le PADD définit les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement retenues pour le développement futur de l'ensemble du territoire.



LA SUITE DE L'ÉTUDE



LA SUITE DE L'ÉTUDE

REFLEXION ELABORATION CONCERTATION

PROCEDURE ADMINISTRATIVE

DIAG PADD Elaboration du projet

OAP ZONAGE REGLEMENT DCC * ARRET

CONSULTATION
PPA *
CDPENAF
MRAE

ENQUETE PUBLIQUE DCC *
APPROBATION

Merci de votre attention









